



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141201>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-141201**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syndicat Mixte Rivières De Haute Alsace

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de bucheronnage et de paysagisme mécanisé

Description : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet les prestations de bucheronnage et de paysagisme mécanisé sur les chantiers sous gestion par RIVIERES de Haute-Alsace, pour le compte des syndicats de rivières du Haut-Rhin.

Identifiant de la procédure : cfb43d8a-974f-4b34-9ebb-495b297ca4d3

Avis précédent : 9e26ceda-e875-423b-b4c1-5ef05bc2c577-03

Identifiant interne : 2025-RHA-07

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Haut-Rhin

Ville : Haut-Rhin

Code postal : Haut-Rhin

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : NORD

Description : Prestations de bucheronnage et de paysagisme mécanisé sur les chantiers sous gestion par RIVIERES de Haute-Alsace, pour le compte des syndicats de rivières, secteur NORD Haut-Rhin.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Secteur NORD Haut-Rhin

Ville : Secteur NORD Haut-Rhin

Code postal : Haut-Rhin

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique et environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg

Informations relatives aux délais de recours : Délais et voies de recours La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de Rivières de Haute-Alsace dans un délai de un mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; Soit par voie postale à l'adresse suivante : Tribunal administratif 31 avenue de la Paix BP51038 67070 Strasbourg Cedex Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>).

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : SUD

Description : Prestations de bucheronnage et de paysagisme mécanisé sur les chantiers sous gestion par RIVIERES de Haute-Alsace, pour le compte des syndicats de rivières, secteur SUD Haut-Rhin.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Secteur SUD Haut Rhin

Ville : Secteur SUD Haut Rhin

Code postal : Haut-Rhin

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique et environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg

Informations relatives aux délais de recours : Délais et voies de recours La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de Rivières de Haute-Alsace dans un délai de un mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994). Vous avez la possibilité de déposer votre requête : Soit en mains propres à l'accueil de la juridiction ; Soit par voie postale à l'adresse suivante : Tribunal administratif 31 avenue de la Paix BP51038 67070 Strasbourg Cedex Soit par voie électronique par l'intermédiaire de l'application Télérecours citoyens (la procédure est détaillée sur le site internet dédié <https://www.telerecours.fr/particuliers-personnes-droit-prive/>).

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 2,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ETF WOLF

Offre :

Identifiant de l'offre : offre n2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : contrat lot nord, contrat lot sud

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/11/2025, 24/11/2025

Date de conclusion du marché : 25/11/2025, 25/11/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : ETF WOLF

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syndicat Mixte Rivières De Haute Alsace

Numéro d'enregistrement : 20007604000019

Adresse postale : 18 rue Edouard Bénès

Ville : Colmar

Code postal : 68000

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Adresse électronique : compta@rivieres.alsace

Téléphone : 0368070280

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Strasbourg

Numéro d'enregistrement : 17670005200010

Adresse postale : 31 avenue de la paix

Ville : Strasbourg

Code postal : 67070

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : 0388212323

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : ETF WOLF

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 48878745800022

Ville : GEISPITZEN

Code postal : 68510

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nom officiel : ETF WOLF

Adresse postale : route de Waltenheim

Ville : GEISPITZEN

Code postal : 68510

Subdivision pays (NUTS) : FRF12

Pays : France

Adresse électronique : info@etf-wolf.com

Téléphone : 0389815181

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 91c449a8-7b90-4a74-a9c9-1b6cb38149df - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/12/2025 à 14:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/12/2025